



# Bulletin communal<sup>n°51</sup> JANVIER 2019

Périodique d'information de la Commune d'Etalle

15, rue du Moulin - 6740 Etalle

[www.etalle.be](http://www.etalle.be) \* 063.45.51.74

Editeur Responsable: Administration communale d'Etalle - ne pas jeter sur la voie publique



## EDITO

L'année 2018 est terminée, la mandature communale 2012-2018 est finie également, depuis la prestation de serment d'une équipe rajeunie ce trois décembre 2018. D'anciens et de nouveaux conseillers et conseillères, échevines et échevins ont pris place autour de la table du conseil communal suite au vote des électeurs de notre commune le 14 octobre dernier.

Les fêtes de fin d'année sont très souvent une période où l'on fait des choix et durant laquelle on prend de bonnes résolutions pour l'avenir. Nous n'avons pas de recettes miracles à proposer face aux nombreux défis que l'on rencontre quotidiennement. Nous sommes persuadés qu'en étant à l'écoute de chacun, en étant solidaires, en maintenant un tissu associatif dynamique, en soutenant les familles... chacun continuera d'apprécier et de ressentir un bien-être et une joie de vivre au sein de notre commune d'Etalle. Nous sommes déterminés, dans la mesure de nos compétences et de nos moyens à consacrer le temps nécessaire pour que chacun vive dans une commune où gestion financière saine et raisonnée continue à rimer avec une commune à visage humain pour que chacun y trouve sa place.

Dans cet esprit, nous souhaitons à l'ensemble des Stabulois et à leur famille une bonne santé et une merveilleuse année 2019.

Le collège communal

## TABLE DES MATIÈRES

SERVICES COMMUNAUX 01/ Organisation d'évènement 02/ Délestage électricité Hiver 2018-2019 03/ Index d'eau 04/ Prime à la vie chère 05/ Analyse des terres agricoles 06/ Aider en situation d'urgence 07/ Infos-risques.be 08/ Enquête publique 09/ Plaines communales 10/ CPAS 11/ Mesures en temps de neige	PESTE PORCINE CALENDRIER DES DECHETS PRESENTATION DU CONSEIL PCDR MEETING DES JEUNES  INITIATIVES CITOYENNES 13/ Wallonie Plus Propre 14/ Devenir donneur 15/ Tournée minérale 16/ Télévie en Gaume 17/ Je Cours Pour Ma Forme 18/ La vesti-boutique	VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE 19/ Camps Clérieux 20/ Musées Gaumais 21/ Bibliothèque 22/ Parc Naturel de Gaume 23/ Syndicat d'Initiative 24/ Jumelage Etalle-Clerieux 25/ Tribal Souk  AGENDA FOCUS SUR L'AUTOMNE 2018 VOEUX COMMUNAUX
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## 01. ORGANISATION D'ÉVÈNEMENT : DOSSIER SÉCURITÉ

**Le tissu associatif est large à Etalle. De nombreux évènements sont organisés par des comités bénévoles pour faire vivre la commune et ainsi permettre aux habitants de découvrir un sport ou un mouvement culturel, de se promener dans les allées d'une exposition ou d'une brocante ou simplement de se rassembler pour le plaisir d'être ensemble. Cependant, tout évènement public qui rassemble une foule de visiteurs/participants nécessite de compléter un dossier sécurité.**

Le dossier (correctement complété) contiendra toutes les informations utiles en cas de problème (coordonnées organisateurs, localisation des infrastructures, etc.). Le formulaire « Grands-Évènements – Dossier sécurité » est à remplir par l'organisateur et à transmettre à l'administration communale 60 jours calendrier avant l'évènement de préférence par email (plus écologique) à la coordinatrice planification d'urgence wilma.ehmann@publilink.be – 063/45.01.27 (téléchargeable sur le site internet [www.etalle.be](http://www.etalle.be)).

**60 jours calendrier pour rentrer un dossier sécurité, c'est indispensable.** Ce temps est nécessaire pour demander un avis (si besoin) à la Zone de Secours Luxembourg (qui répondra selon ses disponibilités). Avis, qui sera transféré directement aux organisateurs dès réception. Ce délai permettra également aux organisateurs de s'accommoder des spécificités demandées par la Zone (afin d'assurer la sécurité de tous bien évidemment). De plus, ces 60 jours permettront de demander – si besoin – l'avis à la Zone de Police et/ou à la Commission d'Aide Médicale Urgente (sur gros évènements). Ainsi, si une réunion de coordination doit être organisée, ce délai supplémentaire permettra de planifier cette dernière sans précipitation.

Pour rappel, le règlement de la Zone de police de Gaume dit ceci : Article 151 : « Les concerts, bals et autres manifestations musicales, publiques, en plein air avec ou sans chapiteau doivent faire l'objet d'une demande écrite préalable d'autorisation adressée au Bourgmestre au moins un mois avant la date de la manifestation. »

Et voici ce que dit l'article 153 : « L'autorisation visée à l'article 151 pourra être refusée dans les cas suivants :

1. si l'organisation ne présente pas les garanties nécessaires pour assurer le bon déroulement de la manifestation ;  
[...]

Monsieur le Bourgmestre peut – dès lors – estimer que le délai entre la demande d'autorisation et l'organisation de l'évènement est insuffisant, que cela ne laisse pas suffisamment de temps aux organisateurs pour organiser la manifestation de manière à assurer la sécurité de tous et, dans la foulée, peut interdire la tenue de l'évènement. L'ère du « On a toujours fait comme ça » et « Il ne s'est jamais rien passé » n'est plus d'actualité. La sécurité, c'est l'affaire de tous, et elle passe par la prévention.

Vous organisez une soirée, un souper, une boum, etc. ? N'hésitez pas à prendre contact auprès de la coordinatrice planification d'urgence au 063/45.01.27

## 02. DELESTAGE ELECTRICITE HIVER 2018-2019

---

**Le délestage est l'arrêt temporaire de la fourniture d'électricité à une partie des clients finaux dans certaines parties du pays. Cette manœuvre permet de récupérer l'équilibre entre l'injection (offre) et la quantité prélevée (demande) d'électricité. Cela évite un effondrement de l'ensemble du réseau électrique (black-out). Le délestage est une mesure extrême, prise uniquement lorsqu'aucune autre mesure n'est suffisante pour éviter une pénurie d'électricité pendant quelques heures.**

### QUAND POURRAIT-IL AVOIR LIEU ?

Le risque de pénurie est le plus important en hiver, en particulier lors du pic habituel de consommation de fin de journée. Le délestage se fera donc entre 17h00 et 20h00.

### DANS QUELLE TRANCHE SE TROUVE ETALLE ?

Le territoire national est divisé en 5 zones et chaque zone est elle-même subdivisée en 8 tranches de délestage, numérotées de 1 à 8. A priori, le délestage commencera par la tranche 8 et suivra le principe de rotation d'application dans la procédure en cas de pénurie d'électricité. Il peut toutefois être dérogé à ce principe. Etalle se situe majoritairement en zone 1. Les villages de Vance et Chantemelle se situent en zone 0. À noter qu'il existe certaines spécificités. Par exemple, les maisons qui se trouvent sur une ligne « prioritaire » (ex : service de secours) risquent de ne pas être délestées tandis que ses voisins d'en face le seront peut-être. Le site internet d'Ores vous permet de vérifier si votre rue est concernée par le plan de délestage : <https://www.ores.be/particuliers-et-professionnels/plan-delestage>

### QUAND LA POPULATION SERA-T-ELLE AVERTIE DU DÉLESTAGE ?

L'administration communale sera prévenue d'un éventuel délestage à J-7 et confirmé à J-1. C'est donc au jour J-1 que la population sera informée du possible délestage le lendemain des zones touchées par celui-ci. **Le site internet d'Ores permet également d'encoder vos coordonnées afin de recevoir une alerte SMS en cas de délestage.** Cet enregistrement vous prendra moins de dix minutes.

### COMMENT ÉVITER UN DÉLESTAGE ?

Il est demandé à la population et aux entreprises de faire un effort pour diminuer leur propre consommation, en particulier aux moments les plus critiques de la journée (le soir en général). Et cela, même si le délestage est annoncé dans une autre zone que celle dans laquelle vous vous trouvez. Si chacun apporte sa petite contribution individuelle à la réduction globale de la consommation, la demande diminuera peut-être suffisamment pour que le plan de délestage ne doive pas être activé. Quelques gestes sont à adopter au quotidien: éteindre les lumières d'une pièce inoccupée, remplacer les anciennes ampoules par des ampoules basse consommation, éviter les éclairages décoratifs, débrancher les appareils rarement utilisés et/ou en veille.

### QUE FAIRE AVANT UN DÉLESTAGE ?

**Se préparer : « Chaque citoyen doit se préparer au délestage pour prévenir au maximum ses propres besoins et assurer sa sécurité ».** Préparez un kit d'urgence : radio à piles, lampe torche électrique et bougies ou bougies chauffe-plats (placez-les de préférence dans un photophore), médicaments, couvertures, vêtements chauds,... Chargez votre GSM (mais gardez à l'esprit que les réseaux de téléphonie mobile et fixe peuvent être perturbés durant une panne électrique). Prévoyez de la nourriture à consommer froide.

### QUE FAIRE PENDANT UN DÉLESTAGE ?

Débranchez les appareils électriques sensibles (TV, ordinateur) pour éviter les dégâts dus à une surtension au rallumage. Restez à l'écoute des médias (via une radio à piles ou votre autoradio) et téléphonez seulement en cas de réelle nécessité pour ne pas saturer le réseau (lors d'une coupure de courant, le trafic téléphonique peut subir des dérangements). Utilisez à cette fin votre GSM et préférez les SMS aux appels vocaux. Fermez portes et fenêtres pour conserver la chaleur de vos pièces. Si vous vous chauffez au gaz, au pétrole, au charbon ou au bois, gardez une aération de la pièce suffisante pour éviter les risques d'asphyxie au monoxyde de carbone.

### QUE FAIRE APRÈS UN DÉLESTAGE ?

Une fois le courant rétabli, tenez compte des conseils suivants: afin d'éviter tout risque de nouvelle coupure, n'allumez pas tous vos appareils électriques en même temps. Laissez le système électrique se stabiliser. Vous éviterez ainsi une surcharge. Vérifiez l'état de la nourriture dans les réfrigérateurs et congélateurs. Si vous suspectez une détérioration, jetez-la! Il en va de votre santé ! Si durant la coupure de courant, vous avez utilisé votre kit d'urgence, veillez à le compléter en prévision d'une nouvelle situation d'urgence. N'oubliez pas de prendre des nouvelles de vos proches et de vos voisins vulnérables.

Pour plus d'informations, nous vous conseillons vivement d'aller visiter le site internet très complet du SPF Economie : <https://economie.fgov.be/fr/themes/energie/securite-des/penurie-delectricite>

## 03. INDEX D'EAU

---

Vous avez reçu à la mi-décembre le document pour effectuer votre relevé d'eau pour l'année 2018. N'oubliez pas de compléter ce dernier et de le déposer à l'administration communale. Pour les personnes ayant un nouveau compteur intelligent, celui-ci sera directement relevé par les fontainiers à distance.

Madame Decker étant retraitée au 1er janvier, merci de ne plus envoyer vos relevés sur son adresse email. Privilégiez plutôt l'adresse email de sa collègue : [wilma.ehmann@publilink.be](mailto:wilma.ehmann@publilink.be)

## 04. PRIME À LA VIE CHÈRE

---

**En 2015, les modalités de liquidation de la prime communale à la vie chère ont été adaptées afin d'avoir la possibilité d'en introduire la demande tout au long de l'année.**

Le paiement sera exécuté en deux rôles, soit un premier paiement en août pour les personnes ayant rentré leur demande jusqu'au 30 juin et les demandes rentrées après cette date jusqu'au 31 décembre seront payées en janvier de l'année qui suit. Aussi, si vous remplissez les conditions et que vous souhaitez en bénéficier au cours de l'année 2019, vous pourrez vous procurer le formulaire de demande disponible à l'administration communale ou sur le site [www.etalle.be](http://www.etalle.be)

## 05. ANALYSE DES TERRES AGRICOLES

---

**La commune d'Etalle accorde un subside de 100€ pour les analyses de terre agricole.**

La clôture des inscriptions est fixée au lundi 21 janvier 2019 au plus tard. Nous pourrions ainsi organiser au mieux les prises d'échantillons de terres afin d'abaisser les coûts d'analyse.

Si vous êtes intéressé de procéder à des analyses de sol, nous vous invitons à vous inscrire à la commune auprès de Laetitia Vériter - 063/45.01.18 - ou auprès de Jean Luc Falmagne, conseiller communal - 0477/32.23.54.

## 06. AIDER EN SITUATION D'URGENCE

---

**En cas d'urgence, nos services de secours prennent des mesures pour gérer au mieux la situation. Par des petites actions, vous pouvez souvent, vous aussi, faire la différence. Prenez toujours soin de votre sécurité et de celle de votre famille en premier.**

AVANT UNE SITUATION D'URGENCE :

- Discutez avec vos voisins ou les personnes vulnérables de votre entourage de la manière dont vous pouvez vous contacter les uns les autres en cas de besoin ;
- Vérifiez si vos voisins et votre famille sont au courant d'une situation d'urgence à venir telle qu'une tempête ou une vague de chaleur. Aidez-les à se préparer.

PENDANT UNE SITUATION D'URGENCE :

- Mettez-vous d'abord en sécurité. Suivez les instructions des services de secours.
- Aidez vos amis, votre famille ou des tiers en proposant un trajet si vous avez un siège libre dans la voiture, en prêtant votre GSM ou en partageant votre point d'accès wifi, en offrant un abri temporaire en cas d'incendie majeur ou d'incident nucléaire ou encore en offrant un endroit où dormir à quelqu'un qui ne peut plus rejoindre sa maison.

APRÈS UNE URGENGE :

- Aidez les voisins à réparer les dégâts.

## 07. INFOS-RISQUES.BE

---

### **Pourquoi s'informer ?**

Un citoyen informé en vaut deux !

« Pourquoi s'en faire ? Il ne se passera jamais rien chez moi, dans ma commune ! ». Et pourtant, ces dernières années, nous avons vécu des situations d'urgence qui ont eu des conséquences tant humaines que matérielles pour la population: violente tempête sur le site du Pukkelpop et tuerie de Liège en 2011, vague de froid en février 2012, accidents de train contenant des produits chimiques à Godinne en mai 2012 et à Wetteren en mai 2013,...

Devant ces situations d'urgence potentielles, il est important de vous informer sur les différents risques quotidiens ou exceptionnels qui peuvent survenir mais aussi d'apprendre et d'adopter des comportements de base qui permettront de réduire les conséquences.

Les autorités attendent de vous que vous respectiez les consignes dès qu'une phase alerte est déclenchée, que vous vous mettiez en sécurité et que vous n'entraviez pas le bon fonctionnement des services de secours et d'intervention. Savoir se protéger, protéger sa famille, donner correctement une alerte, agir efficacement ou ne pas provoquer de sur-incident : sont d'autant de facteurs qui permettront aux autorités de mener une bonne gestion de crise.

### **Trois réflexes sont à retenir quel que soit le risque :**

#### **S'INFORMER.**

- S'informer avant une situation d'urgence sur ce qu'il faut faire pour agir efficacement, sur comment et où s'informer et sur quelles sources officielles se baser,...
- S'informer pendant une situation d'urgence, être alerté (la première information), s'informer sur les recommandations des autorités, et (s') informer correctement via les réseaux sociaux en situation d'urgence (éducation aux médias).

#### **SE PRÉPARER.**

- Préparer sa famille à réagir efficacement en situation d'urgence : au travers, par exemple, de la mise en place d'un kit d'urgence, d'un plan d'urgence familial et ce, en fonction de problématiques spécifiques.

#### **ÊTRE SOLIDAIRE. [ENSEMBLE]**

- Apporter du soutien à son entourage ou à d'autres personnes qui font face à une situation d'urgence.

#### **Sites Internet à visiter pour plus d'informations :**

- <http://www.info-risques.be/fr>
- <https://www.facebook.com/riskinfo>
- <http://www.be-alert.be> => inscrivez-vous
- <https://www.monplandurgence.be/>
- <http://www.youtube.com/riskinfo>

## 08. ENQUÊTE PUBLIQUE - DONNONS VIE À L'EAU

---

Enquête publique relative à l'adoption du calendrier, du programme de travail et des enjeux majeurs à prendre en considération pour l'élaboration du 3ème cycle des plans de gestion par district hydrographique (2022-2027).

**L'Administration communale porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée et ce, en vertu du Code de l'eau, Art. D26 du Livre II du Code de l'environnement. Vous êtes invité à donner votre avis sur le programme, le calendrier et les questions importantes proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et nos eaux souterraines.**

La durée de l'enquête publique est de 6 mois, à savoir du 19 décembre 2018 au 18 juin 2019. La réunion de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'Administration communale d'Etalle (rue du Moulin, 15) le 18/06/2019 à 11h30.

Les documents sont consultables à l'Administration communale d'Etalle à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, chaque jour ouvrable pendant les heures de service: du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et le mercredi de 13h00 à 17h00 ou sur rendez-vous en-dehors de ces heures auprès du Service Urbanisme: 063/45.01.25. Vos observations peuvent être transmises, au plus tard, pour le dernier jour de l'enquête au service Urbanisme de l'Administration communale d'Etalle, rue du moulin, 15- 6740 Etalle. Les documents sont également consultables aux sièges des contrats de rivière et sur le site internet: [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)

Vos observations écrites peuvent également être envoyées à la DGARNE, soit:

- via le site web [eau.wallonie.be](http://eau.wallonie.be)
- par courrier à [eau@spw.wallonie.be](mailto:eau@spw.wallonie.be)
- par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE - Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 Jambes

## 09. PLAINES COMMUNALES

---

**Le formulaire d'inscription pour les Plaines de Pâques sera bientôt distribué dans les écoles de la commune. Vous pourrez aussi le télécharger prochainement sur le site [www.etalle.be](http://www.etalle.be) ou le chercher directement à l'accueil de l'Administration communale d'Etalle.**

### DEROULEMENT DES PLAINES :

Les enfants de maternelle seront encadrés par les accueillantes extra-scolaires de l'ASBL Stabulaccueil. Jeux, bricolages et amusement rythmeront les journées des plus-petits.

Les enfants de 6 à 13 ans seront quant à eux accueillis par Annick Guillaume, responsable des Camps Clérieux, entourée d'une équipe de moniteurs enthousiastes.

Lors de ces deux semaines, les enfants ont le choix. D'abord, celui de venir la semaine complète ou juste quelques jours pour pouvoir aussi profiter d'une journée en famille.

Ensuite, le choix des activités :

Pour les 6-13 ans, la journée se développe en 4 parties. Lors de la première heure, les enfants se retrouvent en fonction de leur groupe d'âge dans des jeux d'intérieur ou de plein air.

Ensuite, ils peuvent choisir entre différents types d'activités en fonction de leurs envies et de leurs centres d'intérêts (activités sportives, ateliers artistiques, jeux de société, cuisine ...). Ainsi, ils sont libres de participer à une

animation qui leur plait. Ce principe est repris pour la dernière heure de la journée.

Lors de l'après-midi, l'esprit d'équipe et l'entraide est mis en avant dans un grand jeu organisé pour l'ensemble du groupe et se dévoile principalement autour d'épreuves sportives, de logique et surtout de collaboration.

Pour le plus grand plaisir des enfants, des moments «découverte» sont aussi prévus en partenariat avec le Syndicat d'Initiative et la Bibliothèque d'Etalle.

### INFOS PRATIQUES :

**Du 08 au 12 avril 2019 - Du 15 au 19 avril 2019**

Maternelles: Dans les locaux de l'école communale d'Etalle de 09h00 à 16h00

Accueil gratuit de 08h00 à 09h00 et de 16h00 à 17h30

Contact: Nicolas Bauduin - [stabulaccueil@hotmail.be](mailto:stabulaccueil@hotmail.be)  
063/45.01.14

Primaires: Au complexe sportif d'Etalle, de 09h00 à 17h00

Accueil gratuit de 08h00 à 09h00 et de 17h00 à 17h30 (au bloc des maternelles)

Contact: Guillaume Annick - 0496/84.65.36

## 10. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

---

### SENIOR FOCUS

En cas de disparition ou de malaise d'une personne, la recherche rapide et active d'informations est primordiale, voire vitale. Si le citoyen vit seul, la tâche s'avère plus ardue pour rassembler les premiers renseignements nécessaires. De même, l'entourage n'est parfois pas en mesure de communiquer l'ensemble des éléments utiles, par méconnaissance ou submergé par l'émotion de la situation. Suite à ce constat, un questionnaire détaillé a été élaboré. Celui-ci sera conservé dans une boîte hermétique de couleur jaune fluo dans la porte du frigo.

Ce lieu n'est pas anodin. Il s'agit d'un appareil électroménager que tout le monde détient. Il était très important qu'il y ait une cohérence, une uniformité concernant l'endroit où se trouvent les informations, afin de faciliter le travail des premiers intervenants. Ceux-ci seront avertis de la présence de la boîte grâce à un autocollant coloré placé sur ou à proximité du frigo. L'organisme relais sur la commune d'Etalle est le C.P.A.S. Il a pour but d'aller à la rencontre des personnes âgées de 75 ans et plus habitant sur la commune. Sa mission première sera de vous offrir la boîte, d'expliquer son intérêt et de vous aider, si nécessaire, à remplir le questionnaire.

### SAMARITEL - Service de Télévigilance

C'est un service « Call Center » disponible 24h/24 et 7j/7. Il a pour but d'apporter une sécurité aux personnes plus fragiles ainsi qu'aux membres de leur famille. C'est un petit émetteur qui permet, à l'aide d'une simple pression sur un bouton, d'entrer en contact directement avec une centrale médicale en cas de malaise, chute, agression, etc.

Pour les personnes âgées isolées de plus de 65 ans, le C.P.A.S d'ETALLE intervient à concurrence de 7€/mois. Sous certaines conditions, la Province accorde une prime annuelle dont le montant est de 90 €. La Province accorde la même prime pour les détenteurs d'un téléphone sous les mêmes conditions. Certaines interventions peuvent également vous être accordées par votre mutuelle et être cumulées avec les précédentes.

## 11. MESURES PRESCRITES EN TEMPS DE NEIGE ET DE VERGLAS

---

Selon le Règlement général de police, il est de l'obligation de chacun, au niveau des trottoirs et accotements longeant leur propriété :

- d'enlever, après chaque chute de neige et sans délai, la neige accumulée sur une largeur d'un mètre (art. 80). Idéalement, celle-ci doit être entassée à l'extrémité du trottoir ou de l'accotement le long de la chaussée. Elle ne pourra en aucune manière obstruer les rigoles et avaloirs ou être rejetée sur les parties déneigées de la voirie.
- de répandre, en cas de verglas ou de neige gelée/durcie, un produit abrasif tel cendres, sel, sable, etc. pour faciliter la circulation (art. 81). Utiliser un objet contondant pour casser la glace risque de laisser des coups dans le dallage qui pourraient être imputés à votre responsabilité.
- d'assurer le dégagement des rigoles et avaloirs lors du dégel (art. 82).

En temps de gel, nous vous rappelons que pour des mesures de sécurité, il est interdit de laver les voiries et trottoirs ou d'y répandre de l'eau.

## 12. PESTE PORCINE

---

**La maladie de la peste porcine africaine est toujours bien présente sur notre commune. Chaque jour, les agents du département Nature et Forêts trouvent de nouvelles carcasses dans nos forêts. Afin de lutter efficacement contre cette maladie et d'essayer de l'éradiquer le plus rapidement possible, le gouvernement wallon a pris et mis en place différentes mesures en accord avec des experts dépêchés par la Commission européenne.**

Etalle est une des communes gaumaises fortement impactée par cette maladie. C'est pourquoi la circulation et les activités sont interdites dans les forêts et toutes les parcelles boisées dans la zone noyau et la zone tampon de notre commune mais également des communes situées dans le sud de notre province (Habay, Saint-Léger, Arlon, Tintigny, Meix-devant-Virton, Rouvroy, Chiny, Florenville, Virton, Musson, Messancy et Chiny). Une nouvelle zone de vigilance de 28.000 hectares vient également d'être délimitée (voir carte ci-contre).

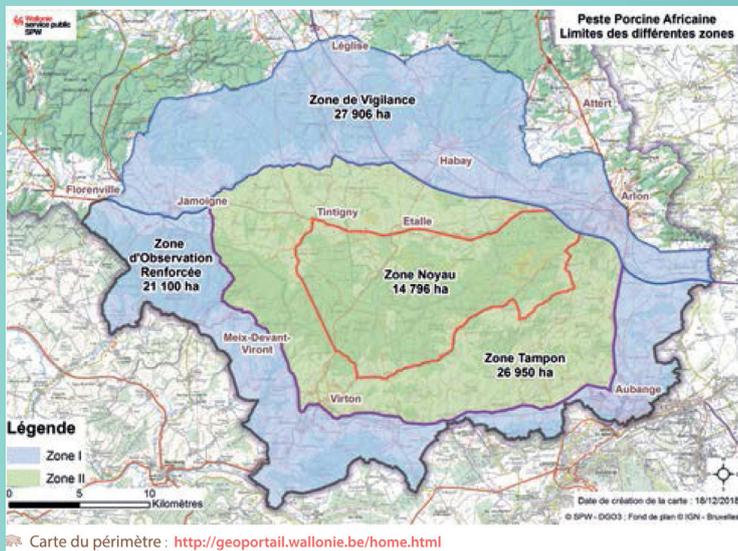
A ce jour, ce sont 594 sangliers qui ont été prélevés dont plus de 499 dans la zone infectée. 205 carcasses se sont révélées positives. Cette maladie a donc des conséquences graves qui impactent lourdement beaucoup de secteurs professionnels, qu'ils soient forestier, agricole, HORECA, tourisme etc. Les premiers touchés ont été les éleveurs de porcs qui se sont vus contraints d'abattre leur élevage et de maintenir leur porcherie vide. Cette situation peut malheureusement encore perdurer de nombreux mois. Si dans la zone tampon, on peut espérer certains aménagements aux contraintes actuelles, il est quasi certain que dans la zone noyau, l'ensemble des contraintes soient maintenues durant toute l'année 2019. Cela signifie que les exploitants forestiers ne pourront exercer leur métier au sein des bois situés sur le territoire de notre commune. Cette situation est très embarrassante, d'une part pour ceux qui subissent de plein fouet cette crise en étant privés de travail et donc de leurs revenus mais également pour la commune qui ne peut compter sur la recette de ses ventes de bois pour 2018 et 2019. A cela s'ajoute la maladie des scolytes dans les résineux, maladie qui doit être éradiquée le plus rapidement possible si on ne veut pas voir notre forêt de résineux dépérir complètement. Nous sommes en contact avec les différents intervenants chargés de gérer conjointement ces deux fléaux afin de trouver des solutions permettant d'éradiquer ces maladies tout en autorisant les professionnels à exercer à nouveau leurs activités en forêt. Tout le monde est concerné et subit à des degrés divers cette crise de la peste porcine, que ce soit le citoyen qui a acheté des lots de bois de chauffage ou qui est propriétaire de quelques parcelles boisées, le secteur HORECA, le tourisme, les agriculteurs, les chasseurs, les associations et vous tous qui ne pouvez plus vous balader sur les chemins sillonnant nos bois communaux. Sachez que nous sommes très attentifs à la gestion de cette crise qui nous impacte tous.

Pour tout renseignement concernant l'évolution de cette maladie de la peste porcine, vous pouvez téléphoner au 1718, le numéro vert du Service public de Wallonie ou consulter le site internet de de la commune [www.etalle.be](http://www.etalle.be)

Administration communale - Rue du Moulin, 15 - 6740 ETALLE - 063/45.01.22 - 063/45.59.52

E-mail : [henri.thiry@gmail.com](mailto:henri.thiry@gmail.com)

# PESTE PORCINE



A la demande du Ministre de l'Agriculture, de la Nature et de la Forêt, René Collin, le Service Public de Wallonie vient d'éditer une brochure d'information et de sensibilisation intitulée «La peste porcine africaine. Agissons ensemble!».

Cet outil est téléchargeable sur le site [etalle.be](http://etalle.be) et sur le portail [wallonie.be](http://wallonie.be).

Des exemplaires papiers seront distribués prochainement aux 15 communes concernées par le périmètre infecté. La MTG ainsi que le Syndicat d'Initiative d'Etalle seront également chargés de les diffuser.

## CALENDRIER DES DECHETS / 2019

### JANVIER

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### FEBVRIER

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

### MARS

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### AVRIL

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

### MAI

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### JUIN

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### JUILLET

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### AOÛT

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### SEPTEMBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

### OCTOBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

### NOVEMBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

### DECEMBRE

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

La collecte des déchets ménagers aura lieu le mercredi.  
A l'exception des collectes:  
du mercredi 01/05 qui sera reportée au jeudi 02/05  
du mercredi 25/12 qui sera reportée au jeudi 26/12

**PAPIERS & CARTONS**

La collecte des papiers & cartons aura lieu le deuxième vendredi de chaque mois.

**CANETTES**

La collecte des canettes aura lieu le premier lundi de chaque mois.

**ENCOMBRANTS**

La collecte des encombrants ménagers et bois ménagers se déroulera 6x par an:  
les lundis 07/01, 04/03, 06/05, 01/07, 02/09, 04/11

# LES NOUVEAUX COLLÈGE COMMUNAL, CONSEIL COMMUNAL ET CPAS

« Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge. »

C'est le lundi 3 décembre 2018 que les élus communaux du 14 octobre dernier ont prêté serment à la maison communale. Le nouveau conseil communal appelé à siéger durant les 6 prochaines années est composé de 17 élus issus de 2 groupes politiques : La liste Mayeur : 13 élus - La liste Ecolo : 4 élus



**Bourgmestre : HENRI THIRY**

Liste Mayeur

Compétences: État civil / PLANU / Police  
Gestion des zonings / Eaux / Forêts  
Agriculture / Ruralité / PCDR / Personnel communal



**1ère Échevine : MÉLISSA HANUS**

Liste Mayeur

Compétences: Jeunesse / Déchets  
Environnement / PCDR / Transition  
énergétique / Cultes / Communication /  
Maisons de village



**2ème Échevine : VIRGINIE ROELENS**

Liste Mayeur

Compétences: Accueil extrascolaire / EPN  
Enseignement / Bibliothèque / Centre  
d'Éveil Artistique / Enfance / Nouvelles  
technologies / Aménagement des  
bâtiments communaux / Numérisation



**3ème Échevin : GEORGES GONDON**

Liste Mayeur

Compétences: Finances / Économie  
Aménagement du territoire / Mobilité  
Patrimoine / Culture / Tourisme / Sports



**4ème Échevine : CHRISTINE BOUTET**

Liste Mayeur

Compétences: Petite enfance / Loisirs  
Affaires sociales / Logement / Sécurité  
Urbanisme / Travaux publics



**Président CPAS : LAURENT MAILLEN**

Liste Mayeur

Compétences: CPAS / 3ème âge  
Manifestations patriotiques / Entretien des  
bâtiments communaux / Cimetières / Gruerie

## CONSEIL COMMUNAL

Les 17 élus du Conseil communal  
(suivant l'ordre des résultats électoraux)

La Présidence du Conseil communal sera assurée par Sébastien PEIFFER (liste Mayeur).



**JEAN-LUC FALMAGNE**  
Conseiller / Liste Mayeur



**SEBASTIEN PEIFFER**  
Conseiller / Liste Mayeur



**FRANÇOISE LEQUEUX**  
Conseillère / Liste Mayeur



**ANNE ABRASSART**  
Conseillère / Liste Mayeur



**JEAN GUILLAUME**  
Conseiller / Liste Mayeur



**MIREILLE HANNICK**  
Conseillère / Liste Mayeur



**FABIENNE BRICOT**  
Conseillère / Liste Mayeur



**JULIE COMBLEN**  
Conseillère / Liste Ecolo



**ANNE-MARIE CLAUDE**  
Conseillère / Liste Ecolo



**LIEVE VAN BUGGENHOUT**  
Conseillère / Liste Ecolo



**LINDA NAISSE**  
Conseillère / Liste Ecolo

### CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le C.P.A.S. se compose de 9 membres. Ils sont issus des deux groupes politiques.

#### La liste Mayeur : 7 représentants

(suivant l'ordre alphabétique de nom).

Anne ABRASSART  
Charles BECHET  
Nathalie BOUTET  
Liliane BOVY  
Chantal LAURENT  
Laurent MAILLEN  
Pierre MINET

#### La liste Ecolo : 2 représentants

(suivant l'ordre alphabétique de nom)

Bruno DEPAUW  
Cécile THIBAUT

# L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ÉTALLE CONTINUE !

## Découvrir ce que la population a dit ...

### Plus de 250 habitants ont participé aux rencontres villageoises d'avril à mai 2018 !

Durant la trêve estivale et électorale, les résultats des rencontres villageoises ont été traités et analysés par la Fondation Rurale de Wallonie et le bureau d'études Territoires, dans le but de répondre à ces questions :

- **Comment les stabulois perçoivent-ils leur territoire ?**
- **Quels sont les atouts et les faiblesses de la Commune ?**
- **Quels défis faut-il relever pour améliorer la qualité de vie des habitants ?**

Venez le découvrir lors de la soirée de **synthèse des rencontres villageoises\*** !

Le jeudi **31 janvier 2019**, à **20h00**, au **complexe d'Étalle\*\***.

\* Vous êtes tous bienvenus, que vous ayez participé aux réunions villageoises ou non !

\*\* Rue des Ecoles 82 a, 6740 Étalle

## Poursuivre en s'impliquant personnellement ...

### La CLDR d'Étalle se met en place !



**Devenez membre de la Commission Locale !**

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) est un nouveau groupe de réflexion citoyenne, composé d'élus et de citoyens qui souhaitent **s'investir dans le développement de leur Commune**.

Les membres seront désignés par le Collège sur base de candidatures, pour former un groupe **représentatif de l'ensemble de la population**.

La CLDR assurera un **rôle de relais** entre les habitants et le Collège Communal, ainsi qu'un **rôle d'accompagnement des futurs projets** de développement de la Commune d'ici 2030.

Vous souhaitez vous investir dans le Développement de votre Commune ?

→ Complétez le **formulaire de candidature** en ligne sur **etalle.be** ou remplissez la version papier au verso, à remettre à l'administration communale.

**! Clôture des candidatures le 15 février 2019 !**

Rejoignez-nous **facebook**  
**Etalle ODR**

### TROIS BONNES RAISONS DE PARTICIPER À L'ODR :

**Partagez** vos avis et vos idées pour l'avenir de votre Commune !

**Exprimez-vous** sur les défis du territoire !

**Améliorez** votre cadre de vie quotidien !



#### Pour plus d'informations

- Le site web communal : [etalle.be](http://etalle.be)
- La page facebook : [Etalle ODR](https://www.facebook.com/EtalleODR)
- La Fondation Rurale de Wallonie : [f.vandersmissen@frw.be](mailto:f.vandersmissen@frw.be) – [s.gueben@frw.be](mailto:s.gueben@frw.be) - 063/440.202



# FORMULAIRE DE CANDIDATURE À LA CLDR

Participez à l'amélioration de la qualité de vie de votre Commune !

Nom: ..... Prénom: ..... Année de naissance: .....

Rue: ..... n°: ..... Village: .....

Adresse mail (nous communiquerons avec vous): .....

Profession/ Secteur d'activité (ancien secteur si retraité - domaine d'étude si étudiant): .....

Lieu de travail: ..... Etes-vous impliqué dans une/plusieurs associations:  oui  non

Si oui, laquelle/lesquelles et à quel titre?: .....

Quels sont vos centres d'intérêts:

- |                                        |                                                    |                                        |                                             |
|----------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input type="checkbox"/> Aménagement du territoire | <input type="checkbox"/> Energie       | <input type="checkbox"/> Santé              |
| <input type="checkbox"/> Culture       | <input type="checkbox"/> Agriculture               | <input type="checkbox"/> Tourisme      | <input type="checkbox"/> Patrimoine naturel |
| <input type="checkbox"/> Mobilité      | <input type="checkbox"/> Cohésion Sociale          | <input type="checkbox"/> Associatif    | <input type="checkbox"/> Sport              |
| <input type="checkbox"/> Economie      | <input type="checkbox"/> Commerce                  | <input type="checkbox"/> Autres: ..... |                                             |

Décrivez brièvement vos motivations:

FORMULAIRE À REMETTRE À L'ADMINISTRATION COMMUNALE AVANT LE VENDREDI 15 FÉVRIER 2019

26 JANVIER 2019

## MEETING DES JEUNES DE LA COMMUNE D'ETALLE

Un an après la consultation des jeunes dans le cadre du PCDR (plan communal de développement rural), la Commune organise une nouvelle rencontre des jeunes, investis ou non dans des associations. L'objectif de cette rencontre est double :

- Soutenir et favoriser la coopération des structures de jeunesse sur le territoire communal,
- Fixer les priorités sur les projets à développer en matière de jeunesse.

Cette rencontre est organisée par la Commune d'Etalle, la Fondation Rurale de Wallonie et le CPAS d'Etalle.

Infos pratiques : rdv le 26 janvier 2019 à 20 h dans les locaux situés sous le Club des Jeunes de Vance.

Et pourquoi pas toi ? Si le meeting t'intéresse, si tu veux plus d'infos ou même si tu as besoin d'un lift, n'hésite pas à prendre contact avec Mélissa Hanus par Facebook, par email ([hanusmelissa@gmail.com](mailto:hanusmelissa@gmail.com)) ou par GSM: 0497918560.



## 13. WALLONIE PLUS PROPRE, GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

---

**La Commune d'Etalle participera à la 5ième édition du Grand Nettoyage de Printemps qui se déroulera les 29, 30 et 31 mars 2019 partout en Wallonie.**

Mobiliser les citoyens pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, leur village, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps.

Familles, amis, clubs sportifs, associations locales, mouvements de jeunesse, écoles, entreprises, ... Plus de 110.000 citoyens ont formé une équipe et participé à l'opération l'an passé.

**Vous souhaitez vous aussi enfiler vos gants pour votre cadre de vie et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?**

Les inscriptions seront disponibles dès février 2019 sur le site [www.walloniepluspropre.be](http://www.walloniepluspropre.be). Vous recevrez un kit de nettoyage composé de gants, de gilets fluorescents et de sacs poubelles. Nous comptons sur votre présence afin de donner un coup de propre à notre jolie commune et nous vous remercions d'ores et déjà pour votre implication.

Pour obtenir des renseignements complémentaires : [hanusmelissa@gmail.com](mailto:hanusmelissa@gmail.com) – 0497/91.85.60

## 14. DEVENIR DONNEUR

---

DEVENIR DONNEUR DE SANG

**En 2019, les collectes de sang pour la Croix-Rouge auront lieu à l'école fondamentale (rue du Termezart 5, 6740 Etalle) aux dates et horaires suivants :**

- Mercredi 13/03/2019 de 15 h 00 à 19 h 00,
- Mercredi 12/06/2019 de 15 h 00 à 19 h 00,
- Mercredi 11/09/2019 de 15 h 00 à 19 h 00,
- Mercredi 11/12/2019 de 15 h 00 à 19 h 00.

DEVENIR DONNEUR D'ORGANES

**Chaque année en Belgique, c'est plus d'un millier de citoyens qui attendent un organe pour continuer à vivre normalement. Les listes d'attente peuvent parfois être très longues et conduire à une issue fatale pour les patients. Ils ont besoin de vous !**

La loi belge relative aux prélèvements et transplantations d'organes repose sur le principe «Qui ne dit mot consent». Tout citoyen belge est donc donneur présumé, sauf s'il l'a officiellement refusé de son vivant. Dans 13 % des cas, les familles refusent le don d'organes de leur proche en l'absence de volonté manifestée par le défunt auprès de sa commune. En bref, pour éviter à vos proches de devoir se positionner à votre place, il suffit de vous inscrire à la commune pour signifier votre souhait d'être donneur d'organes après votre décès.

Pour plus d'informations : [www.beldonor.be](http://www.beldonor.be)

À noter que le don de cellules souches du sang, de moelle ou de lymphocytes est également possible selon certaines conditions. Parlez-en à l'équipe de la Croix-Rouge !

## 15. TOURNÉE MINÉRALE

---

**Relevez le défi, et passez le mois de février 2019 sans boire une goutte d'alcool.**

Il existe en fait plein de bonnes raisons de tenter le défi. La Fondation contre le Cancer a créé Tournée Minérale pour encourager un maximum de personnes à relever le challenge. Evidemment, ne pas boire d'alcool durant tout un mois, alors que tout le monde trinque autour de vous, ce n'est pas forcément facile. Mais c'est tout de suite plus simple si vous bénéficiez du soutien de votre famille, de vos amis ou de vos collègues.

N'hésitez pas à informer un maximum de personnes de votre participation. Et, pourquoi pas, encouragez-les à participer avec vous. Comme ça, vous vous aiderez mutuellement à tenir le coup.

Inscriptions et compléments d'informations : [www.tourneeminerale.be/fr](http://www.tourneeminerale.be/fr)

## 16. TELEVIE EN GAUME

---

### **Concert vocal et instrumental en l'église de Tintigny** - Tintigny, dimanche 20 janvier à 16 heures

Au programme : le chœur d'enfants « La Chanterie » des Jeunesses Musicales sous la direction de Benoît Grudzein dans le cadre de leur trentième anniversaire.

PAF : adultes 12€ - enfants gratuit en-dessous de 12 ans - Infos 061 31 10 74.

### **5° souper de gala du Télévie en Gaume** - Halle de Han, samedi 16 mars dès 19h00

Concert-apéritif par la chorale « Prélude » de Habay sous la direction d'Isabelle Poncelet. Repas de gala, 5 services, animé par le groupe «Les Straps». Des Gaumais aux fourneaux pour un menu entièrement du terroir.

PAF : 49€. Service de bus gratuits - Infos : 061 31 10 74 - Réservations 0496 55 57 22.

## 17. JE COURS POUR MA FORME

---

Envie de bouger, de s'entretenir, de se motiver ? Une nouvelle session «Je Cours Pour Ma Forme» est prévue à partir de mars 2019. Le niveau 1 (0 - 5 km) reprendra le mardi 05 mars 2019. Le niveau 2 (5 - 10 km) reprendra le jeudi 07 mars 2019.

Informations au 0476/89.71.72 ou par mail: [jcpmfetalle@hotmail.com](mailto:jcpmfetalle@hotmail.com)

## 18. LA VESTI-BOUTIQUE ET LA BOUQUINERIE

---

La Vesti-boutique de Sainte-Marie-sur-Semois vous accueille à l'ancien presbytère le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 10h00 à 12h00 et vous propose des vêtements hommes, dames, enfants, bébés, chaussures, accessoires, linge de maison, ... ainsi que des jeux et du matériel de puériculture, et ce, à prix démocratique. Tous les articles (hormis le matériel de puériculture) sont à moins 50% pendant le mois de janvier. Une bouquinerie est également présente sur le site et propose des livres au prix variant entre 0.50€ à 2€.

## 19. CAMPS CLERIEUX - VACANCES D'ÉTÉ

---

### **CLÉRIEUX, dans la Drôme, pays des fruits et du soleil.**

L'Administration communale propose aux enfants des vacances au soleil à Clérieux.

**Dates:** du 09 au 19 juillet 2019 & du 19 au 29 juillet 2019

**Age :** de 7 à 13 ans.

**Prix :** 240 euros - comprend le voyage aller-retour en car, l'hébergement et la nourriture.

#### **Inscriptions et renseignements :**

Il est souhaitable de s'inscrire dans les meilleurs délais en contactant Christine Dodeur à l'Administration communale: 063/ 45.01.21 - [christine.dodeur@publilink.be](mailto:christine.dodeur@publilink.be)

## 20. MUSEES GAUMAIS

---

### **A L'ATELIER PÉDAGOGIQUE - Stages de découverte du patrimoine sous la conduite de Marie Nothelier**

#### **Vacances de Carnaval du 4, 5, 6 mars 2019**

Atelier « Qui était la jeune fille de Gandcourt ? »

Sa tombe reconstituée dans l'espace archéologique livre bien des informations. Sur son squelette apparaissent des effets personnels dont elle était parée lors de son inhumation. Qu'étaient ces objets et à quoi servaient-ils ?

#### **Vacances de Pâques du 8, 9, 10 avril 2019**

« Regards sur la peinture de Noëlle Verheggen »

90e anniversaire de la naissance de l'artiste

Découvrir les œuvres de Noëlle Verheggen de la collection du musée, plus de vingt œuvres, présentées dans l'exposition Pêle-mêle 5, les observer, dégager le choix des couleurs et le dessin des formes, reconnaître les objets, y associer une idée, peindre un tableau dans l'esprit de l'artiste pour l'exposer en fin de stage.

De 7 à 12 ans - de 13h30 à 16h30

Participation : 30 euros - max 12 personnes - Inscription obligatoire: 00 32 (0)63 57 03

## 21. BIBLIOTHEQUE

---

« Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps » - Emmanuel Kant  
« La lecture est une respiration de l'âme » - Emmanuel Peraud

2018 s'en va sur la pointe des pieds non sans nous laisser un joli bagage puisque la bibliothèque dispose désormais d'une très belle salle d'animation communiquant directement avec les locaux abritant les collections de livres. Plusieurs classes des écoles primaires et de l'école La Providence ont ainsi pu bénéficier d'animations autour de l'exposition commémorative « 14-18 » dans cette salle.

Les accueils de classes, les contes pour enfants, l'installation des expositions ainsi que la mise à disposition des livres, etc sont facilités par les différentes personnes qui nous aident régulièrement dans notre travail : les « dames plastifieuses », notre conteuse Francine, les ouvriers communaux. Nous trouvons ici l'occasion de leur dire un grand MERCI ! Grand MERCI également au Collège sortant qui a soutenu notre plan de développement au quotidien dans tous ses aspects et bienvenue au nouveau Collège qui accompagnera nos projets tout au long de l'année 2019:

### LES SERVICES

Nous restons à votre disposition pour vos demandes et vos recherches. Nous pouvons nous déplacer pour les personnes dont la mobilité est difficile, temporairement ou non. Retrouvez l'ensemble des ressources disponibles:  
[www.bibliotheques.province.luxembourg.be/webopac](http://www.bibliotheques.province.luxembourg.be/webopac)

### Travaux étudiants

Pour les étudiants, même si juin paraît loin, n'hésitez pas à faire appel à nous pour vos TFE et mémoires car les recherches prennent du temps !

De même, l'équipe est aussi là pour fournir les lectures scolaires et la documentation pour les travaux. Nous invitons tous les jeunes à communiquer par mail les titres et les thèmes dès qu'ils sont connus. Une seule adresse : [bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be](mailto:bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be)

### Les histoires contées

Les histoires attendront les enfants chaque deuxième et quatrième mercredi du mois :  
Mercredis 9 et 23 janvier  
Mercredis 13 et 27 février  
Mercredis 13 et 27 mars  
De 16h00 à 17h00  
(activité gratuite et sans réservation).

### LE PRINTEMPS DU BIEN-ÊTRE

Si la saison hivernale vous rend morose, réjouissez-vous car votre bibliothèque reconduit pour la cinquième fois son choix de travailler par saison thématique.

Le bien-être, tout le monde en a besoin et il peut se décliner sous bien des formes selon les âges, les aspirations et besoin de chacun : l'humour, les contes gourmands, les différents types de développement personnel, le bien-être au jardin, la calligraphie,...

Soirée contée, ateliers pour adultes, animations pour enfants à l'école ou en vacances, activités pour ados: gardez bien de la place dans vos agendas tout ce printemps 2019 car l'équipe veillera à ce que chacun(e) trouve sa façon d'être bien !

Durant cette période, un choix d'ouvrages de fiction et documentaires adaptés à tous les âges sera disponible à la bibliothèque.

### NOS HORAIRES

Mardi de 13h30 à 18h30  
Mercredi de 08h30 à 17h30  
Jeudi de 13h30 à 17h30  
Vendredi de 08h30 à 12h30  
Samedi de 08h30 à 12h30

Retrouvez-nous: 4, rue du moulin - 6740 Etalle - 063.60.13.88 - [bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be](mailto:bibliotheque.locale.etalle@province.luxembourg.be)

## 22. PARC NATUREL DE GAUME

---

ATELIER: DEGUSTATION DE POMMES ET DE POIRES DE CONSERVATION / Mercredi 06 février de 20h00 à 21h30  
Une soirée pour découvrir quatre variétés de pommes et de poires, crues et cuites. Nous apprendrons à déguster différentes variétés de fruits issues de nos vergers. Ce sont des variétés emblématiques ou méconnues qui seront proposées pour leur saveur et leur adaptation à notre région. N'hésitez pas à apporter des fruits à identifier ainsi que vos questions et envie pour vos futures plantations.  
Participation uniquement sur inscription : [estellecarton@acrf.be](mailto:estellecarton@acrf.be) - [www.parc-naturel-gaume.be](http://www.parc-naturel-gaume.be)

ATELIER : LES BASES DE L'ENTRETIEN D'UN NOUVEAU VERGER / 2 mars de 10h00 à 12h00  
Atelier par Eric Goosse du Centre de Michamps (Sauvegarde et valorisation du patrimoine fruitier indigène). Taille de formation, entretien du verger, soigner et protéger les arbres.  
Inscriptions via [a.leger@pndg.be](mailto:a.leger@pndg.be) ou au 0473/68.81.88 - PAF: 5€ - [www.parc-naturel-gaume.be](http://www.parc-naturel-gaume.be)

## 23. SYNDICAT D'INITIATIVE D'ETALLE

---

**Il y a maintenant quelques semaines que nous connaissons une crise animale dans notre région. Pour rappel, nos sangliers sont infectés de la peste porcine africaine et, afin d'empêcher le virus de se propager, l'accès aux bois est interdit. Mais alors, comment aller à la découverte de notre commune autrement ?** La Maison du Tourisme de Gaume propose tout un panel de nouvelles promenades, évitant les bois afin de pouvoir se promener dans la zone de confinement. Pour notre commune, nous en trouvons deux : une au départ d'Etalle et l'autre de Fratin.

### BALADE n°1

Au départ d'Etalle, vous partez pour un tour de 12km. Vous passerez non loin de Villers-sur-Semois et découvrirez le petit ruisseau du Wirgô. Vous retrouvez ce ruisseau lors de votre traversée du village de Mortinsart. Vous pourrez y voir sa fontaine-lavoir dont le toit d'ardoises à deux pans est bordé d'une planche festonnée sur tout son pourtour. Des planches garnissent aussi le pignon au-dessus de l'ouverture. C'est aussi le village natal de Jean Mergeai, écrivain gaumais très réputé. Vous trouverez ses écrits en patois. Il utilisa malgré tout, en plus du patois, le français pour ses pièces de théâtre et ses farces. Terminons notre promenade par une particularité naturelle : les mardelles. Il s'agit de cuvettes plus ou moins profondes situées au milieu des champs, près ou bois de zones marécageuses et que l'on rencontre sur le sol marneux de Lorraine. Ces formations naturelles sont remarquablement riches du point de vue de la faune et de la flore.

### BALADE n°2

La seconde balade prend, quant à elle, son départ depuis le village de Fratin pour une boucle de 3km et demi. Fratin est le berceau du poète Francis André, né en 1897 et mort en 1976 et vous pouvez également y trouver une église néogothique datant de 1868 se trouvant en plein centre du village. L'habitat est aussi typique de la Lorraine avec ses usoirs. Propriété de la commune, ils sont mis à disposition des habitants afin qu'ils puissent en « user » pour entreposer fumier, matériaux, etc en contrepartie de son entretien. L'itinéraire de la promenade vous fera ensuite rejoindre Sainte-Marie et, pendant un court temps, la Chaussée romaine dite Brunehaut. C'est elle qui reliait les Rèmes aux Trévires dans l'Antiquité et qui a notamment influencé la dénomination d'Etalle (stabulum, écurie-relais). Prenez aussi le temps de faire un détour par le cimetière de Sainte-Marie. Vous y trouverez un magnifique gisant encastré dans l'entrée du lieu. Il s'agit d'un monument du XV<sup>e</sup> siècle ayant servi de base aux fonds baptismaux.

Si vous êtes curieux, n'hésitez pas aussi à faire les autres balades situées dans d'autres entités afin de découvrir ou redécouvrir autrement la richesse de notre région. Nous nous ferons un plaisir de fournir les cartes des promenades à ceux qui le désirent. Vous pourrez aussi les trouver sur le site internet de Cirkwi.  
S.I. Etalle: 20, rue du Moulin - 6740 Etalle - 063.45.67.87 - si.etalle@skynet.be

## 24. JUMELAGE ETALLE-CLÉRIEUX

---

**Le jumelage de Clérieux tisse des amitiés depuis de nombreuses années. En 2019, ce sera le tour des Stabulois d'accueillir les Clérieuseois du jeudi 30 mai au dimanche 02 juin.** L'excursion découverte se déroulera la journée du vendredi 31 mai, le repas communautaire aura lieu le samedi 1er juin.

Si vous souhaitez participer aux activités ou être l'hôte d'une famille pendant quelques jours, faites-vous connaître auprès d'Annick Guillaume (0496/84.65.36), de Christine Dodeur (0497/83.41.42) ou de Susanne Due (+352/691.387.267).

## 25. TRIBAL SOUK - ATELIER BD

---

Animateur: Pierre Vanderstichelen signe ses oeuvres sous le pseudonyme Hans Abstin. Après un premier travail humanitaire, il réalise actuellement un carnet de bord illustré sur celui-ci ainsi qu'un carnet de voyage sur une expédition d'une dizaine de jours à Hong Kong

Objectif: Découvrir la bande dessinée ou en connaître davantage, étape par étape, de l'écriture du synopsis à la réalisation des dessins, des phylactères, le lettrage des dialogues jusqu'à la mise en couleur, l'encrage des illustrations. Création collective d'un fanzine sur le thème du voyage. Chaque participant réalisera sa propre planche en N/B.

Les samedis de 10h à 12h à la Bibliothèque de St Léger ou de 14h à 16h à l'Atelier Tribal Souk à Fratin  
Module comprenant 7 séances, le 12/1-19/1-26/1-2/12-9/2-16/2-23/2/2019 - Tout public (dès 10 ans).  
Paf: 85€ ( atelier + fanzine). Accès article 27 - Inscription obligatoire: 0499/60.04.21 ou tribalsouk@gmail.com  
Présentation publique du fanzine le dimanche 24 mars à 15h à la salle des fêtes de St Léger en présence de l'animateur et des participants. Interventions théâtrales sur le thème du voyage par les jeunes de l'atelier théâtre ados.

## 26. AGENDA

Retrouvez l'intégralité des informations de l'agenda sur notre site Internet: [www.etalle.be/agenda](http://www.etalle.be/agenda)

### JANVIER

#### **NATUREZ-MOI**

Samedi 12 janvier 2019  
Balade guidée pour les 06-12 ans  
'Sur les traces des animaux'  
Dans les bois d'Habay-la-Neuve  
20€/atelier (goûter compris)  
Infos : 0496/99.74.51  
Naturezmoi.etalle@gmail.com  
[www.facebook.com/danaturezmoi](http://www.facebook.com/danaturezmoi)

#### **GRAND BAL 80/90**

Samedi 19 janvier 2019  
Salle du Foot de Ste-Marie/Semois  
Org. FG80 asbl & Hexagone Events

#### **OMELETTE GEANTE & SOIREE JEUX DE SOCIETE**

Samedi 19 janvier 2019 dès 19h00  
A la Salle de Sivry  
Org. Les Oyes Sivry

#### **ASSEMBLEE GENERALE DES OYES DE SIVRY**

Jeudi 31 janvier 2019 à 20h00  
A la salle de Sivry  
Org. Les oyes de Sivry

### FEVRIER

#### **ASSEMBLEE GENERALE DE L'HARMONIE ROYALE LA STABULOISE**

Vendredi 1er février 2019 à 21h00  
Harmonie Royale « La Stabuloise »  
Infos : Daniel Thiry - +32495246981  
<http://www.lastabuloise.be>

#### **CHANTS POLYPHONIQUES BALKANIQUES ET TZIGANES**

01, 02 & 03 février 2019  
Formule Hébergement à Chassepierre  
Infos : 0499/60.04.21 – [tribalsouk@gmail.com](mailto:tribalsouk@gmail.com)  
Org. Tribal Souk – Centre d'expression et de créativité à Fratin

#### **SOUPER MF ETALLE**

Samedi 02 février 2019  
Souper anniversaire des 35 ans du Club  
Choucroute ou trio de pâtes  
Ecole Fondamentale de la Communauté Française  
Possibilité de rejoindre la soirée après le repas  
Org. MF Etalle – 0494/23.44.33

#### **CERCLE HORTICOLE**

Lundi 04 février 2019 à 20h00  
Conférence : multiplication des plantes d'appartement par Hervé Bergeret  
Cafétéria du complexe sportif d'Etalle  
Renseignements & Inscriptions : 063/ 67 67 05  
Org : Cercle horticole Etalle

#### **ANNIVERSAIRE CDJ ETALLE**

Samedi 09 février 2019  
Local du CDJ – à partir de 20h00  
Org. CDJ Etalle

#### **NATUREZ-MOI**

Samedi 09 février 2019  
Atelier pour les 06-12 ans  
« Fabrique un nichoir pour accueillir une famille de mésanges »  
20€/atelier (goûter compris)  
Infos : 0496/99.74.51  
Naturezmoi.etalle@gmail.com  
[www.facebook.com/danaturezmoi](http://www.facebook.com/danaturezmoi)

#### **THÉ DANSANT**

Animé par l'accordéoniste Denys Gigot  
Dimanche 10 février 2019 à 15h00  
Au complexe sportif et culturel  
Harmonie Royale « La Stabuloise »  
Infos : Daniel Thiry - +32495246981  
<http://www.lastabuloise.be>

#### **CERCLE HORTICOLE**

**Lundi 18 février 2019 à 20h**  
Atelier Floral animé par David Blondelet  
Cafétéria du complexe sportif d'Etalle  
Renseignements & Inscriptions : 063/ 67 67 05

#### **RUN & BIKE**

Vendredi 22 février 2019 à 19h30  
Circuit de 7,5km & 13km  
Le trajet sera adapté en fonction des restrictions forestières  
Org : RUS Fratin asbl  
[www.rus-fratin.be](http://www.rus-fratin.be)  
[events@rus-fratin.be](mailto:events@rus-fratin.be)  
Page facebook de RUS Fratin

#### **CERCLE HORTICOLE**

Dimanche 24 février 2019 dès 12h  
Repas annuel et du 40ème anniversaire du Cercle Horticole d'Etalle  
Salle: Au soleil levant à Houdemont  
Renseignements & Inscriptions : 063/ 67 67 05

## MARS

### PIÈCE DE THÉÂTRE

Les Zygos' marrent nous dévoileront leur pièce au profit de RUS Fratin asbl

Le vendredi 1 mars 2019 à 20h00

Salle communale de Saint Léger

Org : RUS Fratin asbl

[www.rus-fratin.be](http://www.rus-fratin.be) - [events@rus-fratin.be](mailto:events@rus-fratin.be)

Page facebook de RUS Fratin

### STABUL'ART

Du 03 mars au 10 mars inclus

Week-end : De 14h30 à 18h30

Semaine : de 15h30 à 18h00

Org. Ecole Communale d'Etalle

### CERCLE HORTICOLE

Lundi 04 mars 2019 à 20h00

Conférence : Fuschias, culture et multiplication par Pascal Salmon

Cafétéria du complexe sportif d'Etalle

Renseignements & Inscriptions : 063/ 67 67 05

Org : Cercle horticole Etalle

### LES PIQUÉES DE DENTELLE

Stage de Carnaval

Jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 mars 2019

De 9h30 à 12h00 et 13h00 à 15h30

6 ateliers de dentelle aux fuseaux

PAF : 16 € l'atelier de 2h1/2 ; 13 € si inscription à 4 ateliers minimum

Contact : Danièle Jadin, 0476 79 90 83

### NATUREZ-MOI

Samedi 16 mars 2019

Atelier pratique pour les 06-12 ans

« Crée un hôtel à insectes »

20€/atelier (goûter compris)

Infos : 0496/99.74.51

[Naturezmoi.etalle@gmail.com](mailto:Naturezmoi.etalle@gmail.com)

[www.facebook.com/danaturezmoi](http://www.facebook.com/danaturezmoi)

### SOIREE IRISH

Samedi 16 mars 2019

Local du CDJ – à partir de 20h00

Org. CDJ Etalle

### CERCLE HORTICOLE

Lundi 18 mars 2019 à 20h00

Atelier floral animé par David Blondelet

Renseignements & Inscriptions : 063/ 67 67 05

Org : Cercle horticole Etalle

### BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS

Dépôt le vendredi 22 mars de 18h30 à 21h.

Vente le samedi 23 mars de 9h à 13h.

Lieu : salle arrière du complexe sportif.

Contact : C. Courtois 0497/42 47 57

Org. Ligue des Familles Etalle

### MARCHE ADEPS

Dimanche 24 Mars 2019 à Etalle

Parcours de 5, 10, 15 et 20 km

Participation gratuite - Départ à partir de 09h00

Ecole de la Communauté française,

rue du Termezart 16 – 6740 Etalle

Org. : ASBL Amicale EFACF Etalle

Rens : 0477/388.746

### APPROCHE DE TECHNIQUES D'IMPRESSION

Gravure - Monotype - ...

30 & 31 mars 2019 à Fratin

Infos : 0499/60.04.21 – [tribalsouk@gmail.com](mailto:tribalsouk@gmail.com)

Org. Tribal Souk – Centre d'expression et de créativité

## AVRIL

### CHASSE AUX OEUFS

06 avril 2019

Salle du Cercle St-Nicolas / 2,50€ par enfant

Org. CDJ Ste-Marie

### FESTIFEU

12 & 13 avril 2019

Org. Patro Stabushaïa

### 26ÈME ÉDITION DES BELLES BROCANTES

Dimanche 14 avril 2019 de 8h à 18h

Bar et petite restauration.

Uniquement sur réservation au 063/455.868 ou au 063/455.982

Org. MF Ste-Marie 87

### CREATION SOUDURE

Du 15 au 19 avril 2019 à Fratin

Infos : 0499/60.04.21 – [tribalsouk@gmail.com](mailto:tribalsouk@gmail.com)

Org. Tribal Souk – Centre d'expression et de créativité

### CHASSE AUX OEUFS

Samedi 20 avril 2019 à 15h00

Local du CDJ

Org. CDJ Etalle

### CONCERT DE GALA ANNUEL

Samedi 27 avril 2019 à 20h00

Infos : Daniel Thiry - +32495246981

<http://www.lastabuloise.be>

### GRAND FEU DE VANCE

16ème édition

Samedi 20 avril 2019

ORG: ASBL «Grand Feu de Vance»

### LES PIQUÉES DE DENTELLE

Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 avril 2019

De 9h30 à 12h00 et 13h00 à 15h30

6 ateliers de dentelle aux fuseaux

PAF : 16 € l'atelier de 2h1/2 ; 13 € si inscription à 4 ateliers minimum

Contact : Danièle Jadin, 0476 79 90 83



## CONFÉRENCE SUR LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE

Le lundi 10 décembre 2018, à la salle RUS de Sainte-Marie-sur-Semois, l'asbl Stabu-l'accueil, en partenariat avec la Bibliothèque communale d'Etalle, a organisé une conférence sur le thème du harcèlement et des violences scolaires. M. Bruno Humbeek, Psychopédagogue et Docteur en sciences de l'éducation, a animé celle-ci, face à une centaine de personnes. En étayant ses propos par des exemples concrets, il a partagé quelques situations rencontrées dans sa pratique professionnelle. Il a développé ce qu'est une situation de harcèlement, qui en sont les acteurs et quels sont les rôles de chacun, en faisant participer le public. Afin de permettre aux professionnels de l'enfance présents lors de cette soirée de repartir un peu mieux outillés, M. Humbeek a finalement fait part de différentes pistes existantes pouvant être mises en place au sein d'une école, d'une commune, telles que le Cyberhelp, application présente sur les réseaux sociaux, permettant aux enfants de signaler une situation dans laquelle ils se sentent harcelés. Pour plus de renseignements sur le sujet, n'hésitez pas à pousser la porte de notre Bibliothèque où différents ouvrages sur la question sont disponibles.



## MÉRITES COMMUNAUX

### RENOUVELLEMENT DES COMITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

En 2013, le conseil communal d'Etalle a décidé la création d'une distinction communale, d'un mérite sportif et d'un mérite culturel et artistique. Ses reconnaissances sont proposées par des comités d'accompagnement qui analysent les diverses candidatures.

En 2019, les comités d'accompagnement seront renouvelés. Si vous souhaitez des précisions ou faire partie d'un de ces comités, vous pouvez contacter Georges Gondon au 0495/20.55.82.

Les candidatures aux comités d'accompagnement devront être déposées auprès de l'administration de la commune d'Etalle pour le 31 janvier 2019.

## SALON DU LIVRE D'ETALLE

Le 1er Salon du Livre d'Etalle organisé par le Comité de Jume-lage et la Bibliothèque a accueilli pas moins de 700 curieux. La journée était placée sous le signe de la rencontre. Celle du public avec des professionnels du livre: auteurs, libraires et éditeurs s'étaient déplacés pour faire découvrir leur métier-passion. Un préambule a été organisé en accord avec la Bibliothèque Itinérante et a permis aux enfants de primaire de rencontrer des auteurs (re)connus tels que Stedo et Anais Lambert.



# QUE 2019 VOUS APPORTE

joie & bonheur

MEILLEURS VOEUX !

## INVITATION AUX VOEUX COMMUNAUX

L'Administration communale vous présente à toutes et à tous ses meilleurs voeux à l'aube de cette nouvelle année, qu'elle soit remplie de beaucoup de satisfactions et surtout d'une bonne santé.

A cette occasion, nous vous invitons aux traditionnels voeux communaux le vendredi 18 janvier 2019, dès 19h00, au complexe sportif et culturel d'Etalle.

Pour une bonne organisation, nous vous invitons à vous inscrire:

- soit par téléphone au 063.45.51.74
- soit par mail à l'adresse [anne-marie.dourte@publilink.be](mailto:anne-marie.dourte@publilink.be)
- soit en déposant ce formulaire à l'administration communale  
15, rue du moulin - 6740 Etalle

-----  
Nom & Prénom :

Nombre d'adultes:

Nombre d'enfants:  
-----



Administration communale d'Etalle - 15, rue du moulin - 6740 Etalle  
063.45.51.74 - [anne-marie.dourte@publilink.be](mailto:anne-marie.dourte@publilink.be)

